

NOTE ADMINISTRATIVE

L'importance de tenir des dossiers pertinents

Les surveillants et les directeurs autorisés doivent tenir des dossiers précis et concis aux fins de l'application de la discipline. Puisque toute sanction disciplinaire est fonction du rendement antérieur de l'employé, il est essentiel d'avoir en main des dossiers dont la consultation permettra une prise de décision juste, équitable et logique. De surcroît, les griefs découlant d'une sanction peuvent nécessiter l'arbitrage par une tierce partie; dans de tels cas, les mesures disciplinaires adoptées devront s'appuyer sur les dossiers de la direction. Il est donc indispensable de disposer d'une documentation complète.